

30 septembre 2008

08.391

**Question Elisabeth Bernoulli****Gouverner est-ce demander son chemin?**

Le Conseil d'Etat vient de lancer une enquête d'opinion pour mesurer l'image que se fait la population du canton et de son avenir. Il retient les domaines couverts par ses départements au travers de questions larges, pas toujours adaptées, sans hiérarchie et sans préjugés. L'internaute commence par décliner son identité, poursuit en passant des transports aux hôpitaux, de la culture/enseignement au RUN sans omettre d'indiquer son indice de satisfaction dans l'économie et la fiscalité ambiantes. Pour conclure il est invité à émettre des propositions de suppression de prestations dont il pourrait se passer!

Implicitement il est admis que les finances restent intangibles, donc que le poids de l'impôt restera aussi exorbitant, mais l'action gouvernementale n'en sera que "mieux conduite". On tend à la perfection avec cette démarche taxée d'innovante.

Le Conseil d'Etat ne craint-il pas l'image dérisoire donnée par un sondage aussi général dans un canton dont le nombre d'habitants et la grandeur limitée ont déjà permis de bien connaître les attentes et les déceptions de la population (forums citoyens et autres)? D'autre part le rapport résultats/coûts de ce sondage est-il justifié sachant que seule une partie de la population – celle qui maîtrise et possède un équipement informatique – pourra être touchée?

En disant que de cette manière chacun peut s'exprimer, le gouvernement affaiblit en plus les voies démocratiques nombreuses qui s'offrent à tous, de l'initiative au référendum, de la pétition à la résolution, sans oublier les élections. Il connaît par ailleurs parfaitement la nature des problèmes qui se posent au canton puisque ce ne sont pas moins de 10.000 signatures citoyennes qui se sont manifestées au cours de ces derniers mois à propos de la fumée passive, des structures de la petite enfance, des hôpitaux ou encore de la politique du gouvernement.

Dès lors et à notre avis cette enquête paraît superflue. Elle reste beaucoup trop générale pour permettre d'en tirer des conclusions politiquement utiles. Une économie de CHF 25.000 francs minimum (sans compter le travail administratif y afférent et le coût de 10 abonnements mensuels "Onde verte") aurait ainsi pu être faite.

Qu'en pense le Conseil d'Etat et que compte-t-il faire des résultats ce sondage?

Cosignataires: C. Blandenier, Ph. Gnaegi, C. Gueissaz, P.-A. Steiner et Ph. Bauer.